

UNION DES COMORES
Unité - Solidarité - Développement

Président de l'Union

Moroni, le

13 SEP. 2002

DECRET N° 02 - 038 / PR

Portant nomination d'un Conseiller pour les affaires religieuses au Cabinet du Président de l'Union des Comores.

LE PRESIDENT DE L'UNION,

VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001 ;

VU le décret N° 02-034 /PR du 13 septembre 2002 Portant certaines dispositions relatives à la Présidence de l'Union des Comores ;

D E C R E T E

ARTICLE 1^{er} : Monsieur YAHAYA Mohamed Iliassa est nommé Conseiller pour les affaires religieuses, au Cabinet du Président de l'Union des Comores.

ARTICLE 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

